



ANNONCES, la ligne 25 cent.
RECLAMES, — 35 —
FAITS DIVERS, — 50 —

Elles sont reçues :

à ROANNE, à l'Imprimerie Forézienne;
à LYON, Agence Fournier, 14, r. Confort;
à PARIS, Ag. Havas, 8, p. de la Bourse.

ABONNEMENTS :

Loire et Départements limitrophes

Six Mois . . . 2 fr. 30

UN AN . . . 3 —

Autres Départements :

Six Mois . . . 3 fr. :

UN AN . . . 6 —

Les Abonnements doivent être
adressés aux Bureaux du Journal,
77, rue Sainte-Elisabeth.

LE RÉVEIL ROANNAIS

POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Organe Radical-Socialiste de la Région Forézienne

Désigné pour la Publication légale des Annonces Judiciaires et des Actes de Société de l'Arrondissement de Roanne

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois
et sont payables d'avance

Les Lettres non affranchies sont refusées

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser
à l'Imprimerie Forézienne, 6, Cours de la République.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction au Rédacteur

77, Rue Sainte-Elisabeth, 77

ROANNE

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois
et sont payables d'avance.

Les Lettres non affranchies sont refusées

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus

A nos Amis et Coreligionnaires

Demain a lieu une élection municipale complémentaire, provoquée par la pieuvre opportuniste qui grouille dans les eaux plus ou moins sales de notre administration gouvernementale.

Le « Parti radical-socialiste » a décidé de s'abstenir, c'est-à-dire de ne pas répondre à cet honteux défi de l'opportunisme.

« Radicaux et socialistes » doivent se réserver pour l'heure décisive, pour les élections générales de l'an prochain, époque où le suffrage universel saura infliger à nos adversaires la leçon qu'ils méritent.

Socialistes et radicaux, abstenons-nous !

SOMMAIRE. — Chronique Parisienne, L. R. — Echos. — Propagande opportuniste. — Le Travail dans les prisons, Andry Stéphan. — La Semaine ouvrière, Louis Roy. — Une Journée historique. — Causerie hebdomadaire. — L'élection de demain. — Chronique locale. — Chronique régionale. — Chronique : La Sainte-Russie, Léon Riotor. — Faillites. — Etat-Civil.

CHRONIQUE PARISIENNE

La visite de la flotte française à Portsmouth continue à défrayer la presse parisienne.

Les journaux d'opinion républicaine avancée sont unanimes à considérer cette démarche comme absolument inopportune.

Après les paroles du Premier (the first) de l'Angleterre et malgré l'accueil sympathique que nos marins sont certains de rencontrer auprès de la population anglaise, notre ministre des Affaires étrangères aurait certainement mieux agi, en conservant intact le souvenir de la réception enthousiaste, grandiose, faite par toutes les classes de la population russe à la flotte française.

Ce n'est pas, dans tous les cas, au point de vue d'une alliance franco-anglaise, que l'Angleterre recevra notre escadre. C'est une simple visite de courtoisie ; nous savons trop que leur intérêt seul guide la marche et la ligne de conduite des ministres anglais.

« Pour nous, a dit Salisbury, nos alliés sont ceux qui désirent maintenir les divisions territoriales actuelles, sans risquer les terribles dangers d'une guerre ; ce sont ceux qui désirent la paix et la bonne harmonie »

Il n'y a pas à s'y méprendre ; les Anglais, ou du moins le gouvernement de l'Angleterre ne considéreront jamais comme des alliés ceux qui aspirent toujours à ranger

sous la bannière des trois couleurs françaises les populations d'Alsace-Lorraine.

Quelles que soient les conséquences de cette visite, elles ne seront pas bien terribles, car si nous n'obtenons rien du côté de l'Angleterre, nous ne perdrons rien de la sympathie que nous ont montrées Russes.

Ils se rendent si bien compte de la situation dans laquelle nous nous trouvons vis à vis de nos voisins d'outre-Manche, que la presse russe est unanime à nous donner l'assurance que la visite de notre flotte à Portsmouth, n'éveillera chez eux ni défiance ni susceptibilité.

Il se peut d'un autre côté qu'en dépit des volontés ou intentions de la Cour anglo-allemande, la réception de la flotte française par la population anglaise, par le peuple, soit absolument magnifique et des plus enthousiastes. Cela ne pourra que démontrer à l'Allemagne le cas qu'elle devra faire de l'alliance anglaise.

Quelques pessimistes continuent à nous représenter la situation comme de plus en plus sombre.

Nous ne croyons pas, malgré tout son désir d'échapper aux difficultés que le développement du socialisme et la famine en perspective lui créent chaque jour en Allemagne, par une conflagration européenne, Guillaume oseler l'Allemagne dans les incertitudes et les horreurs d'une guerre, dont il est impossible de prévoir les conséquences et les résultats.

D'un autre côté, les événements de Bulgarie laissent toujours ouverte la question d'Orient dont nos descendants ne verront jamais la fin.

Quant à nous, qui ne redoutons pas la guerre si on doit nous la déclarer, nous sommes convaincus que la République Française finira par répandre dans le monde des idées qui renverseront d'elles-mêmes trônes et monarchies, et ce que nous ne pouvons attendre d'une reine Victoria, d'un Guillaume, d'un Humbert, nous l'acquerrons pacifiquement par l'établissement des institutions démocratiques en Angleterre, en Allemagne, en Italie.

L' R

ECHOS

Les engagés volontaires

Le ministre de la guerre a décidé que les jeunes soldats qui ont contracté un engagement volontaire dans les conditions prévues par la loi du 27 juillet 1872 et ont refusé de bénéficier du renvoi anticipé de leur classe en accomplissant intégralement leurs cinq années de service, devront être considérés comme ayant satisfait par anticipation pendant les années accomplies supplémentaires au premier des deux appels du temps de paix auxquels ils sont astreints pendant la durée de leur service dans la réserve.

Les troubles de Fou-Tchéou

Les dépêches de Chine reçues au ministre des Affaires étrangères annoncent que les troubles de Fou-Tchéou ont pris un certain caractère de gravité ; trois églises ont été brûlées.

M. Ribot a reçu le chargé d'affaires de Chine, avec lequel il s'est entretenu des moyens de pourvoir à la sécurité de nos nationaux.

L'échauffourée de Barcelone

Tous les journaux anglais publient de longs télégrammes sur l'échauffourée de Barcelone. Le Standard considère ce mouvement comme un coup préparé par les spéculateurs.

Le Daily News prétend, au contraire, que c'est une manifestation révolutionnaire et que les conspirateurs avaient pour but de s'emparer de toutes les armes qu'ils comptaient trouver dans les casernes.

Les récoltes aux Etats-Unis

Par suite des pluies torrentielles qui viennent de tomber, la récolte du coton paraît être endommagée dans la Caroline, dans l'Arkansas et l'Alabama.

Le blé est prospère dans la plupart des Etats et promet une abondante récolte. Il en est de même des autres céréales.

Guillaume II.

On sait maintenant que l'accident arrivé à l'empereur d'Allemagne à bord du *Hohenzollern* n'a pas été causé par un faux pas sur un plancher plus ou moins glissant. L'empereur se tenait avec un des officiers de sa suite.

Tout à coup il fut saisi d'une crise épileptique et tomba du haut en bas de l'escalier. Il fut ramassé et porté dans sa cabine, où il fut retenu plusieurs jours, en proie aux plus vives souffrances occasionnées par les blessures qu'il s'était faites en tombant.

Depuis son départ de Londres, l'empereur a eu plusieurs attaques de ce genre. On sait qu'il en avait eu trois en Angleterre. Cet état de santé cause les plus grandes inquiétudes dans l'entourage du souverain.

Propagande opportuniste

Nous avons sous les yeux une circulaire qui doit être adressée aux électeurs sénatoriaux signée par les députés, les sénateurs, et les conseillers généraux (dits Républicains), où ne figurent pas les députés *Girodet et Souhet*, ni les conseillers généraux : *Girodet, Souhet, Colombet, Tarra-veller, Auboyer et Barret*, sans doute parce qu'ils ne sont pas assez républicains, ou que ce sont des républicains trop avancés.

En revanche, on y voit figurer le nom d'un député qu'une cruelle maladie retient sur son lit de douleurs sans lui laisser la possibilité, ni la liberté d'esprit de faire partie d'un comité quelconque.

Cette circulaire engage les électeurs de chaque canton, à nommer des délégués, lesquels délégués se rendront le 16 du courant à St-Etienne, salle du tribunal de commerce, afin de faire le choix du candidat au siège de Sénateur. Notez que ce n'est là qu'une frime, une piperie, attendu que ce choix est déjà fait en la personne d'un étranger au département qui habite Nice.

N'est-ce pas une ridicule plaisanterie de s'intituler républicains et de laisser de côté les républicains les plus éprouvés, de parler sans cesse de conciliation et de ne faire que de l'exclusivisme.

Les opportunistes ne font que continuer l'application de leur système : Tromper le pays, corrompre le suffrage en laissant croire que toute liberté est laissée aux électeurs pour le choix des candidats.

Ils comptent sur l'aveuglement et le servilisme des électeurs des campagnes, leurs manœuvres sont préparées de longue main, le choix d'un candidat est pour eux l'idée secondaire, leur but est de consolider leur autorité, d'éloigner toute opposition, tout contrôle.

Nous le demandons aux personnes de bonne foi, appartient-il aux sénateurs et aux députés de diriger des électeurs, qui devraient au contraire les contrôler ?

Ne commettent-ils pas un abus en excluant des républicains comme ceux que nous nommons ci-dessus et en associant à leur comité un malade ? Quelle autorité peut avoir une réunion ainsi préparée ?

Nous, radicaux-socialistes, qui demandons la suppression du Sénat et ne nous intéressons qu'indirectement à cette élection, nous ne relevons ces procédés que pour démontrer une fois de plus la mauvaise foi, la duplicité de ceux qui s'intitulent républicains de gouvernement, et avec quelle facilité ils savent se moquer des électeurs sénatoriaux.

Le Travail dans les Prisons

Dans le dernier Congrès ouvrier qui s'est ouvert à Paris, j'ai regretté vivement qu'à la fin de sa session les délégués des départements n'aient pas eu le temps de s'occuper et

d'examiner minutieusement une des questions qui intéressent le plus les travailleurs : je veux parler de la concurrence faite au travail libre par le travail des prisons et des couvents.

Je commence par déclarer que je considère comme absolument indispensable le maintien du travail dans les prisons. Le travail est un puissant élément de moralisation. Mais il ne faut pas que les ouvriers du dehors puissent être atteints, par une concurrence déloyale, dans leurs moyens de vivre.

Une loi de 1848 avait introduit dans nos établissements pénitentiaires le système du travail en régie. L'empire a modifié cette loi. Aujourd'hui les détenus ont affaire à des entrepreneurs qui fixent le prix de la main-d'œuvre à un taux dérisoire. Notez que l'Etat ne bénéficie pas de cet abaissement exagéré des salaires ; tout le profit est pour les entrepreneurs. Leurs tâcherons, leurs sous-tâcherons et leurs commanditaires. Mais l'Etat encaisserait sa part des bénéfices, que je ne blâmerais pas moins sévèrement l'emploi de pareils procédés.

Le fait saillant, c'est que les détenus confectionnant à meilleur marché que les ouvriers libres, il en résulte une concurrence qui frappe de marasme le travail du dehors.

Comment veut-on que l'industrie paye un frane (je prends cette unité comme terme de comparaison) des objets qu'un entrepreneur disposant du travail des détenus, peut en s'enrichissant — livrer au prix réduit de soixante-quinze ou même de cinquante centimes ? Il est de toute évidence que, si les entrepreneurs ordinaires veulent continuer de vendre leurs produits, ils seront obligés de diminuer le prix des journées de tous leurs ouvriers.

Dans les couvents, même abus. Il se fait là des travaux à l'aiguille à des conditions telles de bon marché, — grâce aux innombrables privilèges dont jouissent les maisons religieuses, — qu'il devient matériellement impossible à d'honnêtes femmes de vivre uniquement du produit de leur travail.

Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur les funestes conséquences d'un pareil état de choses. Je pose la question, et j'appelle, sur les moyens les plus propres à remédier au mal, l'attention spéciale des ouvriers qui se rendront aux futures Congrès.

Pour ma part, j'estime que l'Etat doit renoncer au système des contrats passés avec les entrepreneurs. La régie valait mieux. Mais peut-être un autre mode serait-il encore préférable : je veux parler de l'adjudication. Le cahier des charges imposerait (dans ce cas) des prix analogues à ceux du dehors. Il ne faut pas, autant que possible, que le travail soit déprécié par la trop grande diminution des salaires. Même en prison, l'homme s'estime d'autant plus qu'on lui paye plus cher sa journée. Cependant, j'accepterais, si cela paraissait nécessaire, que le prix de la main-d'œuvre fût moins élevé pour le prisonnier que pour l'ouvrier libre ; mais à la condition expresse que l'Etat bénéficierait de la différence, de manière à décharger le budget d'une forte partie des frais applicables à l'entretien de nos établissements pénitentiaires : la prison nourrirait le prisonnier.

Quel que soit le taux des salaires adopté par les maisons de détention, il faudrait que les produits n'en puissent jamais sortir, pour être livrés à l'industrie et au commerce, à un prix de revient inférieur au prix des mêmes objets fabriqués dans les ateliers des travailleurs libres. C'est le tarif du dehors qui servirait de base pour fixer les prix de vente ou de livraison aux magasins des objets manufacturés dans les prisons. Si le régisseur ou l'adjudicataire d'un établissement pénitentiaire pouvait, par suite d'avantages particuliers, livrer à meilleur compte que les fabricants ordinaires, le problème ne serait pas résolu. Les commerçants préféreraient toujours s'approvisionner dans les prisons, et l'ouvrier libre continuerait de lutter à armes inégales contre une fabrication privilégiée.

Une réforme est donc absolument indispensable.

C'est l'affaire des congrès d'en chercher et d'en déterminer les conditions.

Ils sont compétents pour l'étude de cet ordre de choses.

Dans un prochain article, j'examinerai la question du travail dans les couvents, et les divers établissements d'institution religieuse.

Andry Stéphan.

La Semaine ouvrière

Les relations froides tout au moins sinon hostiles, qui existent entre la France et l'Allemagne, donnent à cette étude un intérêt plus marqué que pour les autres puissances européennes.

Nous ne pouvons pas oublier que la guerre de 1870 a non seulement modifié les conditions économiques et commerciales de l'Empire allemand au point de vue international, mais a apporté encore dans l'organisme social intérieur de nombreuses et puissantes modifications.

L'annexion des principautés allemandes au royaume de Prusse en mettant en commun les intérêts d'une population de plus de 45 millions d'individus, en créant des agglomérations considérables d'ouvriers, avait eu comme conséquences une extension prodigieuse de l'industrie et du travail, ainsi que des entreprises très étendues et très nombreuses de travaux d'utilité publique.

L'indemnité de guerre de cinq milliards, qui avait, quoi qu'on ait pu dire, accru sensiblement la richesse de l'Etat, avait eu comme contre-coup des offres de travail avec des rémunérations plus élevées, une augmentation notable du prix des choses de la vie, un débordement général d'activité et de spéculation, dont la période d'extrême intensité se place de 1872 à 1880.

Cette situation devait fatalement aboutir à une crise, car la prospérité n'était, en réalité, que factice et devait produire rapidement du désenchantement et de la désillusion. Aussi n'est-on pas surpris de constater le développement rapide du mouvement socialiste qui, dans l'espace d'une quinzaine d'années a acquis une puissance et une vitalité qu'il serait téméraire et injuste de contester. On peut s'en convaincre facilement par la statistique suivante, qui donne une idée assez exacte de l'influence sans cesse croissante dont disposent les masses ouvrières dans les élections pour le Reichstag.

Le nombre des suffrages socialistes exprimés depuis 1871 a subi une marche ascendante incontestable.

En 1871, on comptait 124,000 suffrages ; en 1874, 352,000 ; en 1877, 493,000. En 1881, par suite de l'emploi de mesures de coercition contre le parti, le nombre baissait à 310,000, mais se relevait rapidement et, tandis qu'en 1884, 550,000 suffrages se portaient sur des députés socialistes, en 1887, on pouvait en compter 763,000 et plus de 1,425,000 en 1890.

Le programme des chefs du prolétariat allemand comporte une organisation complète des forces ouvrières opposées aux syndicats des patrons ; il a été établi toute une administration spéciale aux travailleurs, ayant successivement des tribunaux d'arbitres, « schiedsgerichte », des conseils du travail, « arbeitssamter », puis des offices régionaux, « arbeitssamter », et enfin un office impérial, « reichsarbeitsamt », ou seraient centralisées pour tout l'empire la surveillance et l'exécution des mesures propres à garantir le bien-être des ouvriers résultant de l'augmentation des salaires et de la durée du travail quotidien.

D'après M. Ch. Grad, dans son ouvrage sur le *Peuple allemand*, les socialistes « établissent en principe que les progrès de la technologie, les perfectionnements incessants des machines diminuent de jour en jour le nombre des bras occupés. Il en résulte que le nombre des ouvriers sans travail et sans moyens de subsistance entraîne une réduction de salaires. Leur idéal vise à la suppression complète du salariat et à son remplacement par le système coopératif, où tous les travailleurs participeraient dans une même mesure, au bénéfice des exploitations industrielles, entreprises en commun. »

Ce serait évidemment la base de la constitution de l'Etat ouvrier, mais en attendant cette révolution sociale, ils demandent que les chambres ouvrières soient chargées de fixer la journée de travail minimum, le « normalarbeitstag » et le minimum de salaire pour les branches d'industrie où les ouvriers reçoivent de leurs patrons une rémunération insuffisante.

Nous avons cru devoir mentionner l'opinion d'un économiste, qui a étudié les conditions sociales de l'Allemagne, mais nous croyons qu'elle ne reflète pas exactement les idées de l'ouvrier allemand.

Bien que depuis plusieurs années les grands établissements, momentanément en ce qui concerne les industries du vêtement et du bâtiment, se développent au détriment

ment de la petite industrie, la proportion des exploitations occupant un grand nombre d'ouvriers est relativement très restreinte.

C'est à peine si 6 pour 100 occupent plus de deux cents ouvriers dans les diverses branches d'industries; 2,90 pour 100 emploient de deux cents à mille ouvriers et 3,45 pour 100 en ont plus de mille.

La moyenne de la journée d'un ouvrier ordinaire sans aptitudes spéciales, est évaluée, d'après des statistiques remontant à quelques années, à un taux relativement très bas. Elle serait d'après des publications officielles de 1 mark 55 (le mark vaut 1 franc 25) à Breslau, de 1 mark 50 à Dresde, de 1 mark 80 à Dantzig, de 2 marks à Berlin, Munich, Stettin et Francfort-sur-le-Mein, de 2 marks 10 à Leipzig, de 2 marks 25 à Brême et de 2 marks 32 à Chemnitz.

Le maître mineur ou porion gagnait par jour, il y a deux ans, 4 marks (travail du fond) et le trieur (travail au jour) 1 mark seulement. Depuis la grève qui a éclaté en 1888 le salaire s'est élevé à 4 marks 50 et 1 mark 20.

Le travail des mécaniciens est mieux payé, bien qu'il ne dépasse pas souvent 5 marks.

Pendant que, d'après les rapports des inspecteurs des fabriques, le taux des salaires demeurait généralement stationnaire dans les zones d'inspection de Poméranie, de Hohenzollern, de Reuss, de Saxe-Altenbourg, de Lubec, de Brême et de Hambourg, on constatait dans les provinces de la Prusse, de Westphalie, en Wurtemberg, en Saxe, dans le grand-duché de Bade, à Postdam, à Francfort sur-l'Oder, une hausse assez sensible des salaires, qu'on peut évaluer à 10 et 15 pour cent.

Au point de vue de la situation économique, l'Allemagne, où les besoins et les conditions générales du travailleur sont presque identiques à ceux du travailleur danois, vient en dernier rang, au point de vue du paiement des salaires dans la classification des puissances Européennes.

L'Allemagne est une des nations où la propagande en faveur de la journée de huit heures a été la plus active.

Il n'y a actuellement aucune disposition législative sur la durée de la journée de travail des adultes.

La durée du travail varie de dix à douze heures, en moyenne, dans la plus grande partie de l'empire allemand.

LOUIS ROY.

UNE JOURNÉE HISTORIQUE

Les réactionnaires appellent ainsi la date du 22 juillet, jour où l'on a vu réactionnaires et opportunistes, se jetant, au moment du champagne, dans les bras des uns des autres, versant des larmes de crocodile et se tutoyant comme de simples copains. C'était touchant... Les rédacteurs du *Journal de Roanne* et de l'*Union* n'avaient pas été conviés au banquet, (ce qu'ils ont fait remarquer avec une petite pointe d'aigreur). Néanmoins, leurs cœurs ont frémissé comme s'ils avaient été présents.

Aussi le journal d'Adiffred s'est-il empressé de faire savoir qu'à l'avenir, il ne fallait plus toucher aux fonctionnaires réacs, que ces derniers avaient désormais droit à tous les égards, que les dénonciateurs étaient de mauvais droles, fussent-ils les plus purs des opportunistes. (Voir le n° du 26 juillet).

De son côté, le journal de la rue de Sully, attend avec impatience l'inauguration de la statue de la paix, entourée de ses deux tourterelles se becquetant, symbole de la réconciliation, afin d'achever de sceller le pacte. Ce jour-là, on ne se contentera pas de porter un toast à Carnot, on boira à la santé de Constans, et ce sera la 2^e Journée historique!

Que les temps sont changés, n'est-ce pas sieur Joly, et qu'en penses-tu, vieux renard, toi qu'on a traité si longtemps dans la boue la plus grasse, la plus puante?

La dignité! — Qu'est-ce que c'est que ça, un vain mot. — Tournons l'autre joue et jetons le voile de l'oubli sur toutes ces aménités d'antan.

Jusqu'ici, on avait pu voir les *Piout* tendre la main à Constans, les Lavigerie, les Fava faire des avances au gouvernement de la République, mais ce qui ne s'était pas encore vu, c'est ce qui s'est passé dans cette journée mémorable... les opportunistes allant s'aplatir aux pieds des Réacs!

La croix décernée à M. Guilloud, n'a été que le prétexte...

Loin de nous, de trouver à redire à cette distinction honorifique.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'on n'ait pas songé à décorer plus tôt et avant bien d'autres, cet industriel.

M. Guilloud s'est toujours montré aussi bon, aussi affable pour l'ouvrier, que M. Raffin a été arrogant pour ses administrés, despote et absolu pour son troupeau de conseillers municipaux.

Électeurs opportunistes, souvenez-vous!

On nous affirme que le vieux renard réserve un siège à M. Raoul de la Plasse

pour les prochaines élections; il remplacerait un collègue qui va être mis en non-activité, à la suite des fatigues occasionnées par les travaux de la Chambre.

Pauvre Popaul! C'était écrit. Tu devais être sacrifié.

Conclusion :

Agitez-vous, messieurs les opportunistes et les réactionnaires; un moment prochain le peuple vous mènera.

Proposez bien, messieurs; bientôt la Classe ouvrière disposera.

CAUSERIE HEBDOMADAIRE

On nous signale une bonne œuvre accomplie par Mademoiselle Dauprat, la lauréate du prix Augagneur.

Cette jeune et intéressante personne, dont la vie encore courte est toute de dévouement et d'abnégation, a mérité encore davantage l'admiration de tous.

Aussitôt après la cérémonie du 14 juillet, elle a porté au cimetière, sur la tombe de feu de M. Augagneur, le bouquet qui lui avait été offert par M. Laurent, le président de cette touchante fête de l'utile vertu.

Après avoir constaté que cette tombe était dans un état d'abandon à peu près complet, Mlle Dauprat a, de ses propres mains, rendu un peu plus coquette la dernière demeure de M. Augagneur.

Elle a ensuite remis à l'employé chargé de ce service la somme nécessaire pour entretenir cette modeste tombe toute l'année.

C'est là, Mlle Dauprat, une excellente action, digne de vous et de vos bonnes vertus. Elle fait aussi honneur, bien indirectement, il est vrai, à notre Conseil municipal, qui ne s'est pas trompé, en vous désignant comme étant la plus digne et la plus noble de nos jeunes filles pauvres.

Nous vous adressons nos compliments les plus sincères, et nous espérons que dans la suite votre bon exemple, le premier en la circonstance, sera suivi par les jeunes filles qui, comme vous, auront fait leur devoir de fille vertueuse et honnête, aimant à soutenir leurs parents et vivant péniblement de leurs modestes salaires.

Le sieur Joly, sous-préfet, qui, en 1870-71, a éprouvé les horreurs de la guerre en voyant sur la façade de la maison de son père la trace laissée par une balle allemande, disait l'autre jour à un personnage bien moins important qu'il ne se le figure encore: « Ah! cette fois, nous les tenons ces maudits socialistes et ces intraitables radicaux.

« Les réactionnaires viennent à nous. Ils adhèrent à la République — opportuniste! Notre parti va être augmenté d'autant, et, désormais sûrs de la victoire sur le parti avancé, nous sommes certains d'avoir l'assiette au beurre pour longtemps encore. »

Voilà les paroles à peu près exactes que prononçait il y a quelques jours à peine le fonctionnaire, qui, lors des dernières élections législatives, embrassait en plein cercle, et sur les deux joues, s'il vous plaît, comme un bambin de 12 ans, son compère M. Audiffred plus honteux que content d'une telle effusion officielle!

S'il avait eu un peu plus de conviction dans la cervelle et de sang dans le cœur, le personnage qui entendait de telles paroles aurait, avec une légitime indignation, répondu ceci au sieur Joly :

« M. le Sous-préfet, ce ne sont pas les réactionnaires qui viennent à vous, opportunistes. Au contraire, ce sont les opportunistes qui vont aux réactionnaires.

Ce sont les opportunistes qui décoorent les réactionnaires. Ce sont les opportunistes qui vont banqueter chez les conservateurs.

Ce sont les opportunistes comme vous qui ne cherchez point amis que les pires ennemis de la République.

Et puis, aurait-il pu ajouter encore, les réactionnaires peuvent très bien aller à vous.

La monarchie déguisée que nous avons et qu'on appelle République peut parfaitement les contenter.

Mais cette adhésion même serait précisément la condamnation complète de cette République, car un régime républicain qui satisfait les monarchistes ne peut être un régime républicain. »

Certains opportunistes nous ont manifesté leur mécontentement de ce que nous avons écrit dimanche relativement aux lycées de notre ville.

Il est probable aussi que l'*Union* poussera ce soir ses cris habituels de dinde effarouchée.

Mais tout cela n'est et ne sera, malgré tout, que le cadet de nos moindres soucis.

Nous ne voulons pas laisser croire cependant que nous avons contre nos lycées une haine aveugle et inconsciente. Nous n'en voulons pas du tout aux monuments splendides qui ont été construits pour quelques-uns avec l'argent de tous.

Ces monuments pourront toujours servir!

Nous n'en voulons pas non plus aux

lycées comme sources, comme foyers d'instruction et de développement intellectuel.

Mais nous tenons à constater et à faire constater qu'avec les lycées on a dépensé au moins trois millions pour 300 élèves au plus, tandis qu'avec les écoles primaires on a dépensé à peine 300.000 francs pour plus de 3000 élèves.

Alors surtout que les 300 élèves des lycées sont exclusivement des enfants de la bourgeoisie et que les 3000 élèves des écoles primaires sont tous des enfants du Peuple!

Mais nous tenons encore à constater et à dire ceci :

Vous voulez faire toujours deux classes d'individus. Vous voulez toujours des exploités et des exploités.

Vous voulez des écoles primaires pour que les fils d'ouvriers ne deviennent que des ouvriers, des maçons, des tailleurs, des cultivateurs, des travailleurs manuels asservis et salariés.

Vous voulez des lycées pour que les fils des bourgeois ne deviennent que des bourgeois, des ingénieurs, des médecins, des avocats, des juges, des receveurs d'enregistrement, des percepteurs, etc, etc, en un mot des privilégiés.

La distinction est complète. Les fils des bourgeois ne vont jamais aux écoles primaires. Les fils des ouvriers ne peuvent pas aller aux lycées. Rien n'est plus évident.

N'avons-nous pas le droit de combattre cette inégalité? N'avons-nous pas le droit de combattre un tel ordre de choses?

L'entretien et le personnel du lycée de garçons de Roanne coûtent plus chaque année, à l'Etat, que l'entretien et le personnel de toutes nos écoles primaires de garçons.

Il y a pourtant 10 fois plus d'élèves aux écoles primaires qu'au lycée.

Examinez encore ce caractère inégalitaire :

Dans nos chers lycées les vacances commencent fin juillet.

Dans nos écoles primaires, elles ne commencent que quinze jours après.

L'autre jour, un opportuniste fiéffé nous disait :

« Vous, qui combattez les lycées, vous êtes donc contre l'instruction. »

Nous sommes au contraire pour toute l'instruction, lui avons-nous répondu.

Mais nous sommes absolument contre la monopolisation par la bourgeoisie de l'instruction supérieure.

Pourquoi les fils d'un bourgeois ne seraient-ils pas maçon ou mécanicien aussi bien que les fils d'un ouvrier!

Pourquoi les fils d'un ouvrier ne seraient-ils pas ingénieur ou médecin aussi bien que les fils d'un bourgeois?

Si la Liberté et l'Égalité existaient réellement, toute l'instruction devrait être donnée à tous.

En sortant de l'école primaire le fils de l'ouvrier devrait pouvoir aller au lycée.

Le fils du bourgeois ne devrait pas pouvoir aller au lycée avant d'avoir été à l'école primaire.

Nous voulons, avec l'instruction primaire obligatoire pour tous, l'instruction supérieure, intégrale libre et gratuite pour tous.

Quand vous aurez ouvert à deux battants les portes de nos lycées pour tout le monde, pour les pauvres aussi bien que pour les riches, vous pourrez être certains que nous ne les combattons plus.

La commission nommée pour organiser la grande fête d'inauguration des eaux du Barrage, a décidé que cette fête aura lieu le dimanche 13 septembre.

Elle a écarté les dates historiques mises d'abord en avant; elle a pensé que cette fête devait être avant tout une fête roannaise.

Cette décision est des plus sages.

Disons que cette fête promet d'être des plus brillantes. Nous reviendrons sur le programme et nos lecteurs verront que c'est une belle et bonne journée qui se prépare.

La fontaine des Promenades est dans une excellente voie. Elle sera bientôt terminée.

L'ELECTION DE DEMAIN

C'est demain qu'à lieu l'élection municipale complémentaire.

Aucun parti ne prend officiellement part à cette élection.

Joly est le seul candidat possible.

A lui à supporter toute la responsabilité de son odieuse conduite à l'égard du Conseil municipal.

On nous dit que réactionnaires et opportunistes veulent essayer la puissance de leur sacro-sainte union. Un candidat serait même choisi : M. Faisan!

Nous verrons bien.

Le Parti radical socialiste se soucie fort peu de cette élection. Pour faire juger ses actes par le suffrage universel, il n'entend pas

se soumettre à la volonté d'une administration qui a à sa tête des hommes de valetaille comme le sieur Joly.

Le Parti ouvrier socialiste pense de même. Voici d'ailleurs le manifeste qu'il vient de faire afficher :

Citoyens,

Le Parti ouvrier a décidé de ne pas prendre part à l'élection de dimanche prochain.

Voici pourquoi :

Parce qu'il ne lui plait pas d'obtempérer aux ordres de l'administration tracassière des Joly et des Lépine, qui représentent si bien ce gouvernement qui, après avoir fait fusiller le peuple à Fourmies, emprisonne les socialistes de partout qui osent le flageller dans ses méfaits, et qui, par le jugement de Douai, vient d'essayer de donner le change à l'opinion publique en voulant faire endosser à Lafargue et à Culine la responsabilité des assassins de Fourmies.

L'élection de dimanche a pour but de compléter le Conseil pour pourvoir au remplacement de nos deux adjoints révoqués pour avoir fait leur devoir en se solidarisant, au nom du Parti ouvrier, avec les assassins contre les assassins.

Le Parti ouvrier étant honoré, plutôt que frappé, par la révocation de ses adjoints, déclare se désintéresser de cette élection et invite tous les électeurs à ne pas faire l'honneur aux Joly et Lépine de répondre à leur appel.

Pour le Parti ouvrier :

LE CONSEIL LOCAL.

Ce manifeste aurait pu être de beaucoup plus énergique et de beaucoup plus expressif.

La condamnation de Culine et de Lafargue n'est pas une cause d'abstention. Au contraire. Mais dans la circonstance, il est du devoir et de la dignité du Parti ouvrier socialiste de répondre à la volonté arbitraire, autocratique des Joly et consorts par le dédain et le mépris.

Le Parti ouvrier socialiste ne doit pas relever le gant qui lui est jeté par de telles gens.

Ses adjoints n'ont fait que strictement leur devoir de socialistes en protestant comme ils ont protesté contre les actes de M. Constans et de ses valets. Le parti socialiste doit considérer ses adjoints comme n'étant pas révoqués, malgré la nécessité de se soumettre à la force que la loi octroie aux intrigants qui nous gouvernent.

Voilà donc la situation exacte.

Le Journal de Roanne a prétendu jeudi que les socios voteraient pour M. Tapon-Fougas.

Le Journal de Roanne se trompe : les socios ont beaucoup plus joli à faire.

M. Tapon-Fougas est, au contraire, le seul candidat possible des réactionnaires et des opportunistes. Il est encore le seul candidat qui peut exactement représenter l'état d'esprit actuel du nouveau grand parti opportuno-réactionnaire.

En réponse à l'article du Journal de Roanne, M. Tapon-Fougas, poète d'Etat, nous a remis un long article que nous lui avons promis d'insérer.

Dans ce clair (!), profond (!) et intéressant (!!) article, qu'on pourrait appeler un article tapé, M. Tapon-Fougas nous démontre clair comme un jour... d'éclipse totale de soleil qu'il est maintenant l'ami du czar et l'allié de la Russie.

Malheureusement, au moment même de paraître, un envoyé spécial de Guillaume II, de l'Empereur allemand, est venu nous avertir que si nous accordions une publicité quelconque à une aussi puissante adhésion à l'Alliance russe, la Prusse déclarerait la guerre immédiate à la France.

Ne voulant pas être la cause d'une pareille guerre et ne désirant pas que d'ardents patriotes comme Joly et autres de la même trempe aillent se faire fracasser la figure à la frontière, nous n'avons pu publier l'article de M. Fougas-Tapon.

M. Fougas comprendra la raison de haute et patriotique diplomatie qui a dicté notre conduite.

Ce n'est pas ce qui peut empêcher M. Fougas-Tapon d'être candidat. Il peut tout aussi bien avoir, non pas une simple veste, mais un habillement des plus complets. —

CHRONIQUE LOCALE

Ecole primaire supérieure professionnelle de Roanne. — Exposition scolaire. — Les dessins et les travaux manuels exécutés par les élèves pendant l'année 1890-91, resteront exposés dans la

salle de ladite école, rue de Cadore, 18, du 8 au 11 août.

L'exposition sera ouverte de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Nous engageons beaucoup les personnes qui s'intéressent à l'enseignement à visiter cette petite exposition.

Nous sommes heureux de relater ici les succès obtenus, cette année, dans divers examens, par les élèves de cette école :

1^{er} A été reçu à l'examen du concours des bourses de l'enseignement primaire supérieur : Marguet J.-M.

A obtenu le brevet élémentaire : Paccard Pierre Antoine;

3^o Ont obtenu le Certificat d'études primaires supérieures : Bouchet Pierre; Defournel Henri; Laval François; Paccard Pierre-Antoine;

4^o A été reçu à l'école normale : Paccard Pierre-Antoine.

Ecole du Faubourg de Paris.

Voici la liste des élèves ayant obtenu leur Certificat d'études primaires aux examens du 17 juillet dernier :

1. Roffat Francisque; 2. Folliot Emile; 3. Cérion Victor; 4. Bougain Claudius; 5. Darcon Claudius; 6. Burnichon Auguste; 7. Cornet Claudius; 8. Mercier Jean-Marie; 9. Rebours Auguste; 10. Souchon Stéphane; 11. Joannet Pierre; 12. Pelton Marius; 12. Rey Victor; 14. Monneroy Joannes;

C'est par suite d'une erreur involontaire que nous avons oublié de signaler les beaux succès remportés par cette école.

Pour être tardifs, les compliments que nous voulons adresser aujourd'hui aux maîtres n'en sont pas moins sincères et mérités.

La distribution des prix aux élèves des écoles primaires.

— C'est demain dimanche qu'à lieu au lycée de garçons la distributions des prix aux élèves des écoles communales sous la présidence de M. Mallevin.

L'Avant musical prête son concours à cette solennité scolaire.

Courses de Roanne. — Les personnes qui désiraient des cartes d'entrée en trouveront :

Soit chez M. Guilloud, trésorier de la Société, jusqu'au vendredi, 14 août, soit à l'hôtel du Nord, le jour des Courses, depuis 9 heures jusqu'à 11 heures du matin.

Des guichets délivreront en outre des billets à l'Hippodrome de Mât pendant toute la durée des Courses.

Deuxième réunion des sous-officiers, caporaux et sapeurs du génie. — Les anciens sous-officiers, caporaux et sapeurs du génie sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le samedi 8 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au café Patrel, place du Marché, dans un but de renouer des sentiments de confraternité et pour organiser un banquet.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

FÊTE DE L'ASSOMPTION. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — La Compagnie voulant faciliter les voyages sur son réseau, à l'occasion de la fête de l'Assomption, a décidé que les billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 sur les prix ordinaires, qui seront délivrés les 14 et 15 août 1891, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 août.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix des billets.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront bien entendu leur durée normale de validité, lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Grand Concert — Demain à 4 heures du soir, au kiosque des Promenades, grand concert donné par la Chorale La Lyre Roannaise, sous la direction de M. A. Bacot. Le programme, des plus intéressants, comprend les quatre chœurs qui doivent être chantés par la société les 15 et 16 août au concours de St-Etienne.

Ce Concert n'a absolument rien de commun avec la fête du quartier des Promenades.

Le concert de jeudi. — Gentil concert jeudi aux Promenades par l'Harmonie Roannaise.

Cette vaillante société nous a brillamment exécuté les morceaux qu'elle doit jouer au Concours de St-Etienne.

Malheureusement la fraîcheur n'a pas permis à nos musiciens d'avoir pour les applaudir un public des plus nombreux.

La fête des Promenades. — MM. les cafetiers des Promenades ont organisé pour demain dimanche une fête dans leur quartier. Souhaitons-leur bonne chance.

Fête de la Place du Château. — Dimanche prochain, fête de la place du château.

Des affiches l'annoncent comme devant être des plus belles.

L'incendie de la filature Méret-Rochebillard. — Jeudi, vers 6 heures 1/2 du soir, un incendie s'est déclaré à la filature de coton située entre les rues des moulins, St-Jean et du Gaz et appartenant à MM. Méret et Rochebillard.

Le feu a pris naissance dans les transmissions d'un petit atelier nouvellement construit puis il s'est rapidement communiqué à la toiture qui a été détruite.

Après une heure de travail, le feu était complètement maîtrisé.

Fort heureusement le grand atelier qui est contigu n'a pas été atteint.

Les pertes sont évaluées à 450.000 francs. Elles sont couvertes par plusieurs compagnies d'assurances.

Accidents aux Promenades. — Jeudi soir, à 8 heures 1/2, au moment du Concert, deux personnes se sont jetées dans la conduite qui est faite aux Promenades pour le bassin en construction.

L'un d'eux, un voyageur de Paris, s'est même cassé la jambe.

Contravention. — Une contravention a été dressée contre le sieur Bénassy Jules, âgé de 37 ans, cimenteur, rue des Ecoles, 13, pour tapage injurieux sur la voie publique.

Dans la rue. — Le nommé Vigand Antoine, cordonnier, place du Château, 18, a apporté hier matin au bureau de police un porte-monnaie contenant 4 fr. 25. Ce porte-monnaie a été rendu à Mlle Bel Berthe, rue du Creux-Granger.

L'exposition de St-Etienne. — C'est demain dimanche 9 août, que s'ouvre la grande Exposition de St-Etienne.

L'assassinat de St-Etienne.

— L'assassin des dames Marcon vient d'être arrêté. Le lendemain du crime, le 29 juillet, le nommé Raymond Benoît, ouvrier mineur, arrivait à Vienne (Isère). Il y fit la rencontre d'une fille avec qui il partit, le soir même, pour Genève. En route, il déclara à sa compagne qu'il avait fait un bon coup, et lui montra 800 francs en écus.

Au bout de deux jours, sa maîtresse revint à Saint-Etienne, où elle fit part à la justice des confidences de son amant.

Le parquet télégraphia aussitôt à la police de Genève, et mardi, il était informé que Raymond venait de quitter Genève à destination de Terre-Noire. C'est là que l'assassin a été arrêté mardi soir par la gendarmerie. Il a opposé une vive résistance.

On a retrouvé dans sa malle une somme de 400 francs.

Rien ne prouve cependant d'une façon complète qu'il soit réellement l'assassin.

Au mois d'août. — Au mois d'août les jours diminuent de 43 minutes le matin et de 55 minutes le soir, soit au total de 1 h. 38.

Tribunal correctionnel. — A part quelques autres condamnations pour délits de pêche, le Tribunal correctionnel n'a prononcé vendredi qu'une condamnation à 2 mois de prison par défaut et pour vol d'une somme de 130 francs contre un nommé Delainaud, de St-Martin-d'Estréaux.

Casino Roannais. — Le *Casino Roannais*, sous l'habile direction de M. Dauter, donne les vendredis 14, samedi 15 et dimanche 16 août, à 8 heures du soir, trois belles représentations avec les concours de **M. Morton**, le célèbre illusionniste, et des artistes des principaux établissements de Lyon et Marseille.

Souhaitons trois légitimes succès à notre Casino.

Le samedi 29 août, inauguration de la saison d'hiver.

Foires de la semaine. — Lundi 10, Grand-Croix, Cervières, Chambon-Feuillet, Saint-Etienne-Molard, Amions.

Mardi 11, Varenne, Chanay, Sail-sous-Couzan, Sainte-Colombe.

Mercredi 12, Saint-Priest-la-Prugne.

Jeu 13, Ambert, Marols, Crémieux.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Jarnosse. — Notre collaborateur J. Delmorès fera demain dimanche à 10 heures du matin, à Jarnosse, une conférence socialiste à l'occasion de l'inauguration de la *Bourse du Travail* construite par le syndicat ouvrier de cette commune.

L'ESPRIT DES AUTRES

Un bon égoïste vient de faire inscrire au-dessus de sa chemise, dans un endroit bien apparent ce précepte évangélique — un peu modifié :

« Aidez-moi les uns les autres ! »

Dans un salon :
— On dit que la Petite comtesse de X... est une veuve inconsolable.
— Oui, comme le bois vert, qui pleure d'un côté et brûle de l'autre.

Les anciennes Fêtes de France

Au moyen âge. — A Orléans. — Mœurs d'autrefois. — Les pigeons généreux

La coutume de célébrer tous les ans quelque fête plus ou moins nationale remonte assez haut dans l'antiquité.

Le moyen âge avait des fêtes nationales périodiques et religieuses. En voici quelques exemples :

Chaque année, depuis le 8 mai 1429, Orléans célébrait l'anniversaire de la délivrance de la ville, par Jeanne d'Arc. Le clou de la cérémonie, mi-religieuse, mi-profane, était la représentation d'un curieux mystère attribué à Gilles de Rais-Barbe-Bleue et reproduit dernièrement, à l'occasion d'un voyage du président de la République.

Sur presque tous les points du territoire, on célébrait à la même époque des réjouissances glorifiant l'expulsion des Anglais de la terre de France. A Dieppe, sous le nom de « mitourier » de la mi-août, des solennités publiques ont eu lieu pendant deux siècles, pour perpétuer le souvenir de la délivrance de la ville (1443). Le même fait d'armes sert de thème à la fête organisée à Paris pour l'entrée de Louis XI. « Quand le roi passa, dit Jean de Troyes, il se livra un merveilleux assaut des gens du roi à l'encontre des Anglais étant dedans la dictie Bastille qui furent priz et saignez et eurent tous les gorges coupées. » On ne sait, écrit un historien de Paris, Dulaure, si, étant donnée la barbarie du temps, la boucherie ne fut que figurée ou si elle eut lieu sérieusement.

A Compiègne, en Poitou, à Abbeville (en 1453) à Troyes (1451), à Vienne, du nord au Midi, de l'ouest à l'est, on organisait des processions et des fêtes en signe de joie pour la défaite des dernières bandes anglaises.

Il y avait partout un sentiment de la solidarité nationale, surprenant pour ceux qui ne croient pas à l'existence de l'idée de patrie avant 1789.

Au moyen âge, on ne célébrait pas seulement les victoires des armées nationales; les grands événements dynastiques étaient marqués par des réjouissances solennelles, populaires et obligatoires.

A l'occasion de l'entrée des rois dans la ville de Paris, on donnait, dit M. Germain Bapst, des représentations luxueuses de mystères superbes. Ces cérémonies étaient régies par de sévères règlements.

On devait, par exemple, allumer des cierges à toutes les fenêtres des maisons, même en plein jour. Il était en outre ordonné que « nul qui n'a ni maison, soit vagabonds, hâlistes, malades, et autres non natifs de cette ville vident incontinent icelle à peine d'être fouettés et après s'ils sont trouvés faisant le contraire, d'être pendus et étranglés » Voilà ce qu'on appelait sans doute, la liberté dans la joie.

En province où les pignons et les galeries gênaient le passage du cortège royal, on en ordonnait la démolition incontinent, et si les propriétaires n'obéissaient pas assez vite à cette injonction, les agents de la ville ou du roi faisaient démolir d'office les saillies, sans qu'on pût rien réclamer. C'est M. Alfred Babeau qui signale ce fait dans sa curieuse *Histoire des rois de France* cortèges.

Une des plus belles fêtes fut organisée à propos de l'entrée d'Isabeau de Bavière (1389). C'est de cette somptueuse cérémonie, complaisamment décrite par Froissart, que date la mode, pour les femmes, de se décolleter. La reine, montée sur une litère découverte, vêtue d'une robe toute couverte de pierres, laissait voir sa poitrine et ses épaules. Elle était dit le chroniqueur merveilleusement belle.

Lorsque la reine déboucha sur la place du parvis Notre-Dame, elle vit descendre, comme du ciel, un personnage qui traversait les airs et se dirigeait en ligne droite du sommet de la plus haute tour de la cathédrale sur le milieu de la place tenant des cierges allumés dans ses mains. C'était un acrobate italien qui, maintenu par des cordes, fit ainsi cette descente « au grand ébahissement des gens de toute sorte » ajoute Jean Froissart.

En 1426, on célèbre la Saint-Leu par l'inauguration du premier mât de cocagne. Depuis ce jeu a, dans les foires, une extraordinaire fortune.

Pour recevoir Louis XI, la ville de Paris voulut dépasser en munificence toutes les réjouissances antérieures. Outre un combat d'hommes et de femmes sauvages, « qui se débattaient et faisaient plusieurs contenance », dit Jehan de Troyes, dans ses *Chroniques*, y avaient au Ponceau trois bien belles filles en séraines (séraines toutes nues) et leur voyait-on le beau téin droit, séparé rond et dur qui estait chose bien plaisante.

Ces trois beautés, ajoute M. Germain Bapst dans son étude sur ces fêtes, firent un petit compliment au roi qui était à cheval, vêtu d'un long vêtement de satin blanc. Voilà qui change singulièrement l'idée que nous nous faisons du cruel bourreau du cardinal La Ballue.

En 1489, à l'occasion de l'entrée à Paris d'Anne de Bretagne, la fontaine du Ponceau fut transformée en une figure d'enfant « moult bien peinte ». C'était un véritable précurseur du fameux Maunekeupiss de Bruxelles, qui laissait couler du vin de son robinet réaliste. Quelque temps avant, à l'occasion d'une fête, on avait établi, à la cour de Bourgogne, une sybille qui, montée sur une colonne, se pressait le sein nu et en faisait sortir le jus de la vigne.

UN PEU DE SCIENCE

On s'est bien souvent demandé par quel combustible remplacera-t-on le charbon de terre, lorsque les mines seront épuisées. Nous n'en sommes pas encore là ; mais il n'est pas sans intérêt de répondre par avance à la question.

Il faudra bien en revenir au bois, si la science n'a pas encore dompté sur ce point la force électrique. Mais les forêts disparaissent de plus en plus. Où trouver alors le bois nécessaire aux besoins prodigieux de notre consommation ?

Un arbre entre tous semble de nature à satisfaire à ces besoins. C'est l'eucalyptus. Sa croissance et sa production en bois sont, en poids pour poids, dix fois plus rapides que celles du chêne.

Un eucalyptus donne, en dix ans, un stère et quart de bois de construction et près de quatre stères et demi de branches ou de bois combustible. Si l'on évalue seulement, au point de vue du combustible, la valeur marchande et industrielle de cet arbre, l'esprit demeure étonné, confus et humilié — étonné des résultats que l'on obtient — confus et humilié parce qu'on se demande comment il peut se faire, en un siècle de progrès comme le nôtre, que les savants, les industriels, les financiers, les hommes politiques et les économistes, ne se soient pas encore aperçus de ce qu'il apporte comme élément d'évaluation industrielle et comme facteur de capitalisation financière.

En n'évaluant que sa richesse en carbone et en réduisant sa production à trois stères, ou mieux à trois mille kilogrammes de combustible par arbre après dix années de plantation, on trouve qu'il équivaut à la production de 1,500 kilogrammes de houille.

On plante généralement 1,000 arbres à l'hectare ; après cinq ans, on procède à une coupe d'éclaircissement qui ne laisse que 500 pieds debout. Avec le produit de cette coupe, on rembourse le prix du terrain, de son défrichement, des frais de la plantation, ainsi que les intérêts des sommes engagées ; cinq ans plus tard, on a cinq cents arbres qui donnent 1 500,000 kilogrammes de combustible équivalant à 750 tonnes de houille !

Si nous réduisons le prix de la houille à 20 francs net la tonne, la valeur du combustible sera équivalente à 15,000 francs, et cette valeur aura été obtenue en dix ans.

Ceci étant donné, il y aura possibilité pour les industriels de créer en quelque sorte leur mine de charbon, et si, par exemple, un petit industriel du nord de la France voulait transporter son industrie en Corse ou en Algérie, il n'aurait, dès à présent, qu'à acheter ou à s'assurer la possession de dix hectares de terrain. Tous les ans, il planterait un hectare contenant mille eucalyptus, et dans dix ans, en procédant à une coupe d'un hectare, il aurait chaque année l'équivalent des 75 tonnes de combustible qu'il emploie en ce moment, annuellement, pour obtenir sa force motrice !

Ce petit exemple fera mieux comprendre que l'eucalyptus, dans un avenir relativement prochain, causera inévitablement une grande révolution industrielle en Europe. En effet, dans un siècle peut-être, dans deux à coup sûr, les mines de houille du nord de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, etc., commenceront à s'épuiser. On n'aura plus le précieux combustible qu'au prix de lourds sacrifices d'argent, car il faudra faire venir la houille des mines de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique encore inexploitées à l'heure actuelle.

A cette époque, qui verra fatalement la ruine de nos contrées les plus industrielles, si la Corse, l'Algérie, la Tunisie, et si l'Espagne, le Portugal et l'Italie du Sud, ont fait des grandes plantations d'eucalyptus, elles remplaceront les puissances industrielles du Nord, car, indubitablement les industries se déplaceront pour se rapprocher du combustible. Peut-être même que, avant cet épuisement prévu, les forêts étant créées, dans une vingtaine ou une trentaine d'années, on verra offrir l'équivalent d'une tonne de houille, en Afrique ou en Portugal, à 50 0/0 au-dessous du prix actuel de ce minéral.

Une société de mutualité coloniale, la Garantie Foncière, a présenté ce que nous venons d'exposer et a voulu en faire bénéficier d'abord la Corse, cette belle île dont la richesse latente est née par certains de ses habitants et ignorée de la France et de l'Europe.

Toute colonisation devrait, pour être solide, être faite de proche en proche, en commençant par le point le plus rapproché de la mère-patrie. Cette théorie, erronée ou non, est celle qu'a adoptée la Garantie Foncière. Agissons d'abord en Corse, s'est-elle dit, nous aurons une moindre dépense de frais de transport pour nos produits, et ce pays étant aussi vierge que le plus inconnu des pays lointains, doit donner de larges bénéfices.

Si donc, la Société met en valeur 1,000 hectares d'eucalyptus, elle prépare une coupe de cent hectares d'eucalyptus par an, en n'exploitant que le dixième des arbres plantés tous les dix ans. Or 100 hectares donneront 100 fois 500 stères en bois d'œuvre, annuellement, qui alimenteront sur place de grandes scieries à vapeur ; tout un monde d'ouvriers et de manoeuvres y gageront leur vie, de nombreuses familles s'établiront sur ces landes que les Corse appellent « des maquis », le banditisme n'existera plus qu'à l'état de légende, le pays s'assainira, s'enrichira, se peuplera et se civilisera.

Petite Correspondance

A. S., rue M. — Venez donc me voir, un de ces soirs. Une question vous concerne.

A. B., à R. — Les menaces et les insultes de cet « homme » ne me touchent pas. C'est un pauvre irresponsable.

J. C., à C. — Vous avez en lui le plus roublard des Jésuites. Malgré cela, le mal qu'il peut vous faire n'est pas grand. Laissez-le pour ce qu'il est. Il se fera bien connaître tout seul. On verra bientôt qu'il est le bourgeois le plus complet et l'opportuniste le plus réactionnaire. Tenez-le seulement à l'écart.

D. M., à R. — Il est absolument probable, même certain, qu'un nouvel organe franchement socialiste paraîtra sous peu à Roanne. Certainement, des tartines d'attaque seront sans doute réservées au *bonhomme*.

J.-B. C., à St. A. — Je vais me rendre compte. Je ferai ensuite le nécessaire. Question sérieuse et délicate. — J. D.

CRONIQUE**La Sainte-Russie**

Une mansarde. — PADLEWSKI, sa FEMME, un ENFANT. Un grabat, tables et chaises boiteuses, vêtements sordides.

PADLEWSKI travaille avec courage. — Le ménage n'a rien mangé depuis hier mais baste ! Ce soir, avec les quelques sous qu'il doit recevoir de son frère SERTORIUS pour son travail sur les littératures socialistes, ils pourront manger un mois. — Et cet argent arrivera certaine-

ment, car SERTORIUS est un noble cœur peu riche, mais qui distribue ce qu'il a à ses frères malheureux, et consacre sa vie à l'avènement du peuple libre.

— J'ai faim, dit l'ENFANT.

— Tais-toi, dit la MÈRE, écoute papa.

— SERTORIUS a été un des promoteurs du nihilisme. Pourquoi ? Parce qu'il croit que l'édifice social, vermoulu, doit être jeté bas, pour que sur ses ruines poussent les siècles de civilisation, croissent plus belle, plus neuve, la société libre.

— J'ai faim, gémit l'ENFANT.

— Tout à l'heure, tu mangeras, dit la MÈRE, écoutant l'homme avec admiration.

Et celui-ci ajoute :

— Avec l'argent de Sertorius...

Ah ! continue-t-il, la secte naissante a été bien traquée, bien persécutée ! Les puissants, ceux dont les rentes sont aussi innombrables que les étoiles, se sont acharnés sur les pauvres diables, leur ont arraché morceau par morceau le pain gagné, si bien qu'aujourd'hui, c'est une lutte à mort entre eux et nous, et que, pour combattre plus sûrement, nous avons dû désertir la Sainte-Russie, trop proche des steppes sibériennes glacées, pour venir nous réfugier en cette terre sainte à l'espérance et à la liberté, la terre française ! Il salue en disant ces mots, et l'ENFANT sourit, oubliant sa faim. — PADLEWSKI se remit au travail, ajoutant :

— Et c'est d'ici que nous triompherons !

— Mais, demande la FEMME, cette hospitalière terre française, n'abrite-t-elle que nous et nos amis ?

— Hélas ! non, l'ivraie croît à côté du bon grain. L'or permet tout, et l'on voit dans la société la plus démocratique du monde, du moins celle qui se pique de l'être, les vampires russes respirer le même air que nous, les délateurs méchants, les vasaux de l'autocratie, les serviteurs de l'ordre ! A qui le dis-tu, femme !

A ce moment, on frappe à la porte et la FEMME, joyeuse, s'écrit :

— C'est la lettre de Sertorius. — C'est l'argent. — C'est du pain !...

— Va ouvrir, femme.

Elle obéit. Ce n'est pas le facteur attendu. C'est KRADJANINE.

— Qu'y a-t-il, ami ?

KRADJANINE arrive de Russie. Et d'un ton lamentable, il conte son voyage. La Sainte-Russie se meurt, le peuple libre ne viendra jamais, car le despotisme triomphe une fois de plus. C'en est fait de nos beaux rêves ! Le chef de la police impériale, le colonel BERESDARTOFF, qui habite depuis de longues années Paris, où il sème l'or à pleines mains, a su attirer à lui la délation et saisir de cette manière tous les fils qui les faisaient agir. Sur son rapport, la secte des Frères de Russie vient d'être traquée ainsi qu'une bande de bêtes sauvages, les principaux chefs envoyés en Sibérie, et Sertorius lui-même, le noble Sertorius, est condamné à mort.

PADLEWSKI ne répond pas un mot. Il restait atterré et regarde sans voir KRADJANINE qui marche à grand pas dans le taudis. Mais la FEMME s'écrit :

— Nous allons mourir !

Et l'ENFANT sanglote :

— J'ai bien faim, papa !

— Alors, continua KRADJANINE, je suis venu pour vous prévenir, les frères de France, et pour chercher qui parmi vous pourra accomplir l'œuvre de vengeance.

— Sur qui ?

— Sur le colonel Beresdartoff. — Réunis devant la porte de la prison où est enfermé Sertorius, les survivants ont juré sa mort et m'ont délégué afin de trouver celui qui lui portera le coup de justice. Ils se sont cotisés pour assurer la fuite de celui qui se dévouera.

— Combien ont-ils donné ? demanda LA FEMME.

— Cent francs, répondit KRADJANINE.

Et là-dessus, il faut acheter l'arme si le vengeur ne la possède pas.

PADLEWSKI murmura à demi-voix :

— C'est juste la somme que me devait Sertorius. Ce serait du pain pour un mois !

Un silence durant lequel on n'entend que les pleurs de l'enfant.

— Et où demeure le colonel Beresdartoff ? demanda PADLEWSKI.

— A l'hôtel de Russie, faubourg Saint-Honoré. L'approcher sera difficile... Mais pourquoi me demantes-tu cela ? Ce n'est pas à toi, frère, qui as une femme et un enfant à soutenir, à te dévouer pour la cause commune.

— As-tu trouvé celui qui doit nous venger ?

— Non, pas encore, mais je vais continuer et prévenir chacun...

PADLEWSKI se lève et vient à Kradjanine.

— Inutile, ne vas plus loin, je serai celui qui tu cherches !

— Toi !

La femme se jette dans ses bras.

— Non, songe à nous, songe à nous !

— C'est parce que j'y songe, que je dis cela.

Et se tournant vers Kradjanine :

— Donne l'argent.

Kradjanine compte et lui donne.

— Ainsi tu te dévoues ?

— Oui !

— Pour la Sainte-Russie ?

— Et pour mon enfant.

— Et donnant une pièce d'or à sa femme :

— Tiens, va chercher à manger, achète du pain. C'est l'argent de SERTORIUS.

Il l'embrasse, embrasse le petit, serre les mains à KRADJANINE. — Il fait un pas vers la porte.

— Tu dis : Hôtel de Russie, faubourg Saint-Honoré ?

— Oui.

— C'est bien.

(Et, voyant sa femme immobile :)

— Eh bien, va donc, l'enfant, va chercher du pain... (un silence), moi, je vais le gagner !

(Il sort).

LÉON RIORTOR.

BIBLIOGRAPHIE

Passionnel, par Casimir Huléciez. — Nous avons reçu de la Librairie générale L. Sauvalre, 72, boulevard Hausmann, à Paris, un livre des plus intéressants.

Ce livre, qui a pour titre *Passionnel* est du à la plume d'un jeune écrivain, dont le talent littéraire ne peut être dès maintenant mis en doute par personne. *Passionnel*, qui donne son nom au livre, est une charmante nouvelle parmi les quatre que l'auteur a réunies en un volume édité avec soin et élégance.

Ce livre mérite d'être lu.

Nous engageons nos amis à se le procurer, car c'est assurément avec plaisir qu'ils le liront.

Valeureux, par Frédéric Billet. — *Valeureux* ou la *Guerilla du Rhône* est un roman historique des plus intéressants.

L'auteur, Frédéric Billet, un de nos bons amis, est un vieux luttant de 1870-71, qui écrit à la fois avec charme et simplicité.

Sous la forme du roman, il a écrit des épisodes de la guerre franco-allemande et raconté des faits dont il a été ou l'auteur ou le témoin consciencieux.

Cet ouvrage est un beau volume de plus de 300 pages soigneusement édité par un imprimeur-libraire de Lyon.

Nos amis feront bien de lire *Valeureux*. Après l'avoir lu, ils ne regretteront certainement pas d'en avoir fait l'acquisition. — J. D.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

TRIBUNAL DE COMMERCE**Faillite FAVA**

MM. les créanciers de la faillite du sieur Fava plâtrier à Roanne sont invités à se réunir au greffe du tribunal de commerce de Roanne, le 13 août, à 10 heures du matin, à l'effet d'assister à la reddition des comptes du syndic.

NOTA. — Cette faillite ne donne aucun dividende.

Faillite VIGNIARD

MM. les créanciers de la faillite du sieur Vigniard ex-épiciier à Roanne, sont invités à se réunir au greffe du tribunal de commerce de Roanne le 13 août, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre part à la répartition d'un dividende de 20 0/0 leur revenant.

Faillite Dame LAPILLONNE

Par jugement du 6 août 1891, le tribunal de commerce de Roanne, a prononcé pour insuffisance d'actif la clôture des opérations de la faillite de la dame Lapillonne fabricante de lainages à Roanne.

En conséquence, chaque créancier rentrera dans l'exercice de ses actions individuelles sur les biens du failli. Il sera sursis néanmoins à l'exécution du présent, pendant un mois à partir de ce jour.

Faillite ROUSSILLON-LACROIX

Par jugement du 6 août 1891, le tribunal de commerce de Roanne, a prononcé pour insuffisance d'actif la clôture des opérations de la faillite de dame Roussillon-Lacroix chapelier au coteau.

En conséquence, chaque créancier rentrera dans l'exercice de ses actions individuelles sur les biens du failli. Il sera sursis néanmoins à l'exécution du présent, pendant un mois à partir de ce jour.

Homologation Concordat PEGUET

Par jugement du 6 août courant, le Tribunal de commerce de Roanne, a homologué le concordat intervenu entre le sieur Peguet, ancien cafetier à Roanne et ses créanciers, le 21 mars dernier, moyennant un dividende de 50 0/0 payable 25 0/0 dans un an et 25 0/0 dans deux ans avec cautionnement de sa femme.

Roanne le 8 août 1891

Le Greffier : J. GONINDARD

NOTA. — Tout mandataire devra être muni d'une procuration enregistrée.

ÉTAT-CIVIL DE ROANNE

du 1^{er} au 7 Août 1891

Publications de mariage

ENTRE :

M. Santel Georges, menuisier à Roanne, rue du Marais, maison Odin, et Mme Monnat, tisseuse à Roanne, rue du Marais, maison

Odin, épouse divorcée de Tranbouze Antoine.

M. Fayet Etienne, tisseur à Roanne, rue de Paris, 31, et Mlle Martin Reine, demoiselle de magasin à Roanne, rue Paul-Bert, 3.

M. Nely Antoine, chauffeur à Roanne, rue Fontalon, et Mlle Montmain Marie, cafetière à Roanne, rue de Clermont, maison Magnin.

M. Gourlat Adrien, commerçant à Roanne, rue du Collège, 36, et Mlle Gauthier Catherine, à Perreux.

M. Laprais Joseph, cordonnier à Roanne, rue Mably, 28, et Mlle Nay Claudine, lingère à Roanne, rue St-Jean.

M. Coton Jean-Joseph, fabricant de peignes à Roanne, rue de Clermont, 91, et Mlle Condamine Françoise, tisseuse à Roanne, rue de Clermont, 91.

Divorce

Du 6. — Désandré Claude 43 ans, chauffeur, et Augouvenaire Marie 37 ans, journalière.

Mariages

Du 8. — Lafond Gabriel, 27 ans, soieur de long, et Fayet Antoinette, 20 ans. — Vernier Henri, 26 ans, tisseur, et Champin Marie-Joséphine, 20 ans, moulineuse. — Duperret Pierre, 41 ans, charcutier, et Rigaudier Marie, 29 ans, cuisinière.

Naissances

Du 2. — Chailloux Jean-Francoise, fils de Philibert-Théophile, apprêteur et de Jonard Marie. — Labrosse Benoît-Marius, fils de Claude, tanneur, et de Guichard Benoite, tisseuse. — Billard Jeanne-Amélie, fille de Marie-Julien, tisseur, et de Métra Benoite, repasseuse.

Du 3. — Mazoyer François-Claudius, fils de Jean, employé au chemin de fer, et de Chayelle Louise-Marie, lingère.

Du 4. — Labranche Paul, fils de Jean-Baptiste, comptable, et de Muzin Antoinette-Benoite-Alexandrine, couturière.

Du 5. — Pivot Claudius-Elie, fils de Charles, tisseur et de Labouret Anne-Alexandrine-Marie, coiffeuse.

Décès

Du 2. — Dadolle Marguerite, 61 ans, veuve de Brun Jean.

Du 3. — Gouvert Jean-Marie, 68 ans, tisseur, veuf de Tête Gabrielle.

Du 4. — Girard Louis-Eugène, 22 jours.

Du 5. — Plasse Marguerite, 51 ans, bobineuse, veuve de Cinqun Antoine.

Du 6. — Garnier Claude, 74 ans, rentier, époux de Articot Louise. — Monchanin Claude, 59 ans, tisseur, veuf de Louise. — Audinet Geneviève, 37 ans, épouse de Vellata Jean, plâtrier.

Du 7. — Bergeron Anne-Agarithe, 50 ans, couturière, veuve de Farjat François.

ON demande des **Représentants** sérieux, visitant la culture, pour la vente des Phosphos, Superphosphates, Engrais complets, équilibrés, spéciaux pour céréales, vignes et prairies; insecticides, etc., etc.; dosages garantis; et des Représentants visitant villes et campagnes, pour la vente des Huiles et Graisses de toutes sortes, pour une manufacture d'engrais, huiles et graisses, 26 ans d'existence. Forte remise payée immédiatement. S'adresser à M. L. SALLES (anciennement, 61, rue de Saintonge), actuellement, 4, rue Béranger, Paris.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ

Café-Restaurant

Situé Petite-Rue du Marché, n° 8
Très bonne clientèle, Excellente occasion.
S'adresser pour traiter, à M. BARRET, qui l'exploite.

A LA BONNE NOURRICE

Friture Matelotte

LASSEIGNE
RESTAURATEUR

Rue du Rivage, Pont du Renaison

Cabinet dentaire
DE 1^{er}
ORDRE
RUE
DONNEUX, DENTISTE
Ste-Elisabeth
76
ROANNE

Grand Etablissement Hydrothérapique DE LA GARE 6, COURS DE LA RÉPUBLIQUE, 6

L'Administration a l'honneur de prévenir le public, que la **salle de douches** est **chauffée par un calorifère**, et la température de cette salle est toujours maintenue à 25°.

Les **cabinets des bains** sont aussi **chauffés par calorifère**, et la même température de 25° y est constante.

APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Douche	0.75
Bain	0.75
Bain sulfureux	1.00
Douche locale de vapeur	2.50
Bain de vapeur	2

REMISES SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS

AVIS

On demande UN DOMESTIQUE sachant conduire et faire les appartements. — Bonnes références. S'adresser à l'IMPRIMERIE FORÉZIENNE, 6, cours de la République.

A partir du dimanche de Pâques
OUVERTURE

GRAND CAFÉ-RESTAURANT
DES BUTTES-CHAUMONT

GRANDE SALLE DE DANSE

Salons réservés

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

On trouvera au Café-Restaurant des BUTTES-CHAUMONT tout ce qu'on pourra désirer.

Cet établissement se trouve près de l'abattoir, sur l'allée du canal.

POSTICHES, PARFUMERIE

CHASSIN, Coiffeur

71, Rue Ste-Elisabeth, ROANNE

Abonnements au Mois et à l'Année
M. CHASSIN se charge d'organiser un orchestre irréprochable à tous les points de vue, pour fêtes et bals publics ou privés. M. Chassin est, en outre, constamment à la disposition des corporations et des sociétés qui désirent organiser des fêtes.

S'adresser à M. CHASSIN pour des Leçons de Danse à domicile ou dans une salle spéciale.

Une longue expérience lui permet de donner satisfaction à tous les desirs.

**MACHINES A COUDRE
& A TRICOTER**
De tous Systèmes.

HURTU-HAUTIN, SINGER, HOWE,
VIGNERON, PEUGEOT, BERTIER, REIMANN,
POLITYPE.

A des prix défiant toute concurrence.

S'ADRESSER CHEZ

M. DRIFFORD

73, rue Ste-Elisabeth, Roanne.

Seule agence des véritables machines HURTU-HAUTIN, pour l'arrondissement de Roanne.

A Louer de suite

APPARTEMENT

composé de 4 pièces et 2 alcôves, au 3^e.

Prix : 400 francs.

Gaz dans les escaliers, eaux de la ville aussitôt l'installation du service.

S'adresser à l'Imprimerie Forézienne, Roanne.

HOTEL DU PETIT SAINT-JEAN

Repas pour Noces et Festins.

Service à la carte et à toute heure

J. AUGÉ

Rue Ste-Elisabeth, 77, ROANNE.

DÉCOUPAGE

A L'EMPORTE-PIÈCE

PRIX MODÉRÉS

MAISON

DOZANCE-JOURDIER

CAFÉ-RESTAURANT

RAMBERT

16, Rue de la Côte, 16

Chambres à coucher pour Voyageurs

TABLE D'HÔTE

Dîners à la carte et à prix fixe

CHOUROUTE AU JAMBON

ESCARGOTS DE BOURGOGNE

TOUS LES JOURS

PENSION BOURGEOISE

Service en Ville sur commande

Roanne. — Grande Imprimerie Forézienne.

Le Gérant : L. GOUTTENOIRE.

TYPOGRAPHIE LITHOGRAPHIE

GRANDE IMPRIMERIE FORÉZIENNE

6, COURS DE LA RÉPUBLIQUE, 6

(EN FACE DE LA GARE)

Fêtes de Lettres

FACTURES

CARTES DE VISITE

et de Commerce
ETC., ETC.

Spécialité d'AFFICHES pour THÉÂTRES, CONCERTS, etc.

Prospectus à Bon Marché dans les 24 Heures

Les Prospectus peuvent être pliés et mis sous-bandes à l'adresse de tous les clients ou de toutes les professions pour le département ou pour toute la France.

Billets

de Naissance et de Mariage

LETTRES DEUIL

livrées dans les 2 heures

ETC., ETC.

ÉCONOMIE

Bandes-Adresses
à 2 francs le mille

DE 20 POUR CENT

et tous Travaux de Publicité

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

Pour les Annonces, s'adresser à l'Imprimerie Forézienne, 6, Cours de la République

Vu par nous, Maire de Roanne, pour la légalisation de la signature de l'imprimeur apposée ci-contre.

Roanne, le

1891

Le Maire,

Le Gérant : L. GOUTTENOIRE,